



**PREFET DE MAYOTTE**

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **1 9 SEP. 2014**

**Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales**

Bureau des Dotations, de l'Urbanisme  
et de l'Environnement

**Objet : Avis au public**


Le Préfet de Mayotte informe la population que le dossier concernant les travaux de reconstruction du pont du cimetière sur la rivière Rouaka dans le village de Ouangani se déroulera :

**Du 29 septembre au 28 octobre 2014 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Ouangani pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Ouangani.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète  
Secrétaire Générale Adjointe



Sylvie ESPÉCIER